

VINCI Park, partenaire de « **Tous à Vélo !** » 2006

- **Le vélo en ville, d'accord, oui mais comment ?**
- **En effet, où garer son vélo en ville ?**
- **A son domicile comme à son lieu de travail ?**
- **Comment éviter le risque de vol ou de dégradation ?**
- **Et où trouver un vélo à louer et des conseils avisés pour essayer ?**

VINCI Park, leader européen du stationnement, souhaite également apporter des réponses très concrètes à ces questions et accompagner les villes dans le développement du stationnement et de la location ou du prêt de vélo.

VINCI Park a choisi d'être partenaire de « Tous à Vélo ! » 2006, afin d'affirmer son engagement en faveur du vélo, mode de transport à part entière qui contribue à la qualité de vie en ville.

En effet, l'adaptation systématique de la ville à la voiture appartient désormais à un passé révolu. Il faut dorénavant la repenser en équilibrant harmonieusement transports collectifs, circulations douces et voiture individuelle.

Le stationnement, situé au confluent des différents modes de transports, doit jouer un rôle essentiel dans une mobilité raisonnable où chacun peut emprunter le mode de transport qui lui est utile dans le respect des contraintes collectives.

VINCI Park, qui est l'un des principaux exploitants mondiaux de stationnement intermodal inscrit sa démarche de déplacement durable dans une logique de dialogue et de complémentarité entre les différents modes de transports.

Après avoir mis plus de 5000 vélos à disposition des automobilistes dans ses parcs de stationnement, afin de les inciter à diminuer l'usage de leur voiture au profit de modes de transports respectueux de l'environnement, VINCI Park souhaite désormais ouvrir une nouvelle forme de dialogue avec les transporteurs publics, offrant ainsi aux français qui se déplacent une prestation économiquement raisonnable et adaptée à leurs besoins, grâce à la qualité des services fournis et à la conception de ses parcs de stationnement.

Ainsi VINCI Park développe actuellement une nouvelle génération de « parc relais » ou P+R en périphérie des agglomérations le long des principales lignes de transport ferroviaire : vous gardez votre véhicule à l'extérieur de la ville et vous rejoignez rapidement le centre ville en TER, tram ou métro, tout en évitant les bouchons !

VINCI Park a également prévu de déployer largement son offre de stationnement pour les vélos et les 2 roues dans son réseau de parkings en France, avec un objectif de 8000 places pour les vélos et 8000 places pour les 2 roues motorisés dans 200 parkings en 2008.

Mais VINCI Park souhaite aussi construire et exploiter pour les collectivités des parkings et « stations service » dédiés aux vélos et aux deux roues, notamment à proximité des grandes gares : stationnement sécurisé, lavage et entretien des vélos, location vélo etc.

Enfin, VINCI Park propose désormais aux villes des solutions innovantes pour implanter un réseau de « vélos en libre service », accessibles 24h/24 par abonnement et carte bancaire, créant ainsi une nouvelle offre de transport accessible à tous !